

Décision

Générale

colonial

Décision n° 255 du 18 avril 1941

n° 255

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 533 du 30/04/1941

Date de publication
18 avril 1941

Date du numéro
30 avril 1941

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er mai 1941, le salaire mensuel de M. Lebaillif est porté de 2.000 à 3.000 francs.